

On ne choisit pas ses parents

Jean-Philippe Pierron

On ne choisit pas ses parents

**Comment penser l'adoption
et la filiation ?**

Seuil

isbn 978-2-02-128489-8

© éditions du seuil, mars 2003

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

À Amarna et à la Fondation Mamaline.

Remerciements

À mes parents qui m'ont permis d'être un enfant.

*À mes enfants, Lise-Xuan et Simon-Ezra,
qui m'aident à devenir parent.*

À Christelle, femme de mes commencements.

À Étienne, un compère, mon ami.

Et à Martine Laffon,

qui m'a aidé à franchir le seuil.

« Si la fille de Pharaon n'avait pas retiré des eaux le panier du petit Moïse, il n'y aurait pas eu l'Ancien Testament et toute notre civilisation ! Au début de tant de mythes anciens, il y a quelqu'un qui sauve un enfant abandonné. »

Milan KUNDERA,
L'Insoutenable Légèreté de l'être.

Introduction

C'est quoi, un parent ? À question simple, réponses simplistes. On est à sang pour sang parent. Un parent, c'est un géniteur, un nourricier, un tuteur et un éducateur. Le parent, naturellement, est maternant. Ces réponses, on le pressent, sont trop courtes car les fonctions parentales connaissent toutes des délégations. Ce *que* fait un parent ne dit pas ce *qui* le fait. L'action du parent interroge alors sa nature. L'adoption serait-elle d'un grand secours pour y voir clair ? Mettant à nu le lien parental, elle brouille l'évidence des frontières séparant vrai et faux parent. Si l'on dit « mon » père ou « ma » mère, l'adoption interroge aussi sur qui sont « nos » enfants. Miroir de nous-mêmes, ils n'en sont pas le reflet. Autres que nous-mêmes et à la fois nous-mêmes, nos enfants troublent par leur similitude comme par leur différence. Faits à notre ressemblance, l'air de famille de nos enfants n'en fait ni des doubles, ni des clones. Imposant des traits imprévus, inédits ou irritants, l'étrangeté de nos enfants ne nous les rend pas étrangers. Est-on alors plus ou moins enfant, plus ou moins parent ?

Désignera-t-on ce qu'est un vrai parent quand on dira :
«T'es pas ma mère»??

Certes, est-on tenté d'asseoir le lien filial sur le biologique d'une parenté naturelle. Pourtant est suspecte cette volonté de fonder la parenté humaine dans l'ancrage du sang, du sol, de la race, en un mot de la nature. Il n'y a pas d'enfants naturels ni de parents biologiques! La filiation est une élection, jeu d'une liberté qui reconnaît et accueille l'étrangeté de l'enfant dans l'intimité de l'amour. Il n'y a pas de naissance sans reconnaissance. D'ailleurs toute naissance sera surprise. Elle se fera co-naissance du parent en même temps que de l'enfant!

Comment a-t-on pu penser, alors, que le lien adoptif n'est qu'un moindre lien, un attachement par défaut, une défaite du biologique? Négatif du lien biologique, le lien adoptif n'écrirait-il qu'une page supplémentaire dans la chronique des histoires familiales et de leurs impuissances? Au sac de nœuds des histoires de famille, l'adoption n'ajouterait-elle qu'un nœud supplémentaire? «On peut nouer un fil rompu mais il y aura toujours un nœud au milieu», dit un proverbe persan.

Moindre lien que le lien adoptif? Si la norme du lien filial est le lien naturel, le lien adoptif doit alors faire la preuve qu'il a autant de nécessité et de solidité que le lien biologique. Il devra démontrer qu'il n'est pas une défaite transformée en victoire mais bien plutôt un projet à part entière. Bref, penser l'adoption condamne-t-il à la comparer à sa norme résidant dans la parenté biologique?

introduction

Et si c'était l'inverse ? Et si l'adoption questionnait la référence à la nature comme douteux fondement du parental ? Le lien adoptif serait alors le modèle grâce auquel penser tout lien parental. La caricature se tiendrait dans l'alignement de l'attachement filial sur le modèle du biologique pour en faire un décalque imparfait. Gageons que le lien adoptif, plutôt qu'un défaut, manifeste la fragilité de tout lien filial, à savoir celui d'une reconnaissance réciproque !

L'adoption ou la famille en question ?

L'adoption fascine autant qu'elle inquiète. Elle attire et elle fait peur. Elle fascine comme forme moderne de l'aventure. Bien souvent, les adoptants partent explorer des territoires et des destinations qui leur sont inconnus. Voyageurs, ils avancent au-delà des périples et des embûches de ces mondes que sont les histoires familiales, les administrations. Ils affrontent les péripéties des terres étrangères. L'adoption est l'envers de la fatalité et de la résignation devant l'enfant désiré qui ne vient pas. Elle se fait refus devant la nécessité à laquelle soumet un imaginaire de la filiation par le sang. Elle est marche d'une liberté qui a réussi à convertir une souffrance en chemin, une stérilité en fécondité, une nécessité en inventivité.

L'adoption attire donc parce qu'elle ose ouvrir les portes de l'impossible. Elle ne se satisfait pas du canton des sphères étroites du biologique ou des mondes prédéfinis. Elle ne peut et ne veut s'en contenter. Elle brise alors les évidences coutumières ou culturelles en pensant la filiation hors de la nécessité naturelle ou de ce qui serait

«normal». Aventuriers ou explorateurs, les adoptants abordent ainsi des continents tout aussi vastes et inconnus que ceux que décrivent les grands voyageurs des temps anciens. Seulement les cartes ou les territoires que l'adoption dessine et trace portent sur une redéfinition inédite des frontières et des terres de l'humanité. «L'histoire des hommes est la longue succession d'un même vocable. Y contredire est un devoir», écrit le poète René Char. C'est ce que fait l'adoption. L'adoption est une contradiction jetée à la face d'une famille «naturalisée»! Elle se dresse comme pourfendeur des empaillleurs de la famille. De la sorte, la trajectoire de l'adoption pourrait bien être comme une manière d'écrire, de décrire et de dénouer les limites d'une humanité toujours trop à l'étroit dans nos délimitations frontalières, qu'elles soient biologiques, juridiques ou politiques. L'adoption forcerait à reconnaître le caractère sommaire de nos classifications et de nos lois, pour ne pas dire leur arbitraire. Avec force, l'adoption proclame et maintient que la solidité du lien adoptif n'a rien à envier au lien du «sang», qu'il en a la même nécessité, voire qu'il en est le modèle.

Fascine aussi cette générosité sans limites qui brave les classifications rigides pour inventer une place capable d'accueillir l'étrangeté de l'enfant. Il y a une forme de renoncement dans la disponibilité à l'adoption qui force le respect. L'enfant semble y être reconnu comme fin et non comme moyen, tant il est voulu pour lui-même et non en tant que dérivatif. «Voyez comme ils s'aiment», dira-t-on alors des familles d'adoptants.

Mais, objectera-t-on bientôt, «voyez comme ils se

haïssent» ! L'adoption que l'on vante est la même que celle que l'on redoute. Que deviendra-t-il, cet enfant adopté dont l'hérédité est suspecte, et dont la moindre déviance sera interprétée comme la manifestation indiscutable d'un mauvais sang ? Le sang oublié finit toujours par se rappeler à notre souvenir dans un retour du refoulé inattendu. Ambivalence de l'adoption ! Depuis Brutus, sans doute le plus connu des enfants adoptés de l'Antiquité romaine, on sait que l'adopté peut tuer son père adoptif, Jules César ! Et résonne, inquiet, dans chaque famille le « *Tu quoque, fili!* ».

Parents adoptants

Qui sont-ils, ces parents adoptants ? Des super-parents qui exaltent une forme de parentalité chimiquement pure, faite d'héroïsme au quotidien, d'abnégation et de don de soi, ou, au contraire, des inconscients qui méconnaissent avec une aveugle obstination le poids obnubilant de l'hérédité ? Et les enfants adoptés eux-mêmes ? Sont-ils les victimes d'une histoire qui les dépasse ou, au contraire, l'irruption dans la quadrature des cercles familiaux d'une véritable bombe à retardement, qui finira bien par éclater un jour ?

L'adoption violente nos certitudes sur la filiation, raison pour laquelle elle inquiète. Questionnant l'évidence du lignage qui fait du sang le principe de continuité d'une génération à l'autre, l'adoption est troublante. Elle inquiète, puisqu'elle brise les repères ou ces évidences que

l'on voudrait objectives, telles que nos enfants sont « nos » enfants, et nos parents « nos » parents. Les sociétés, les familles dans les sociétés, les cultures ont une tendance « naturelle » à vouloir sédimenter, solidifier ce qu'elles instituent pour en faire une seconde nature. Ainsi le lien familial et le lien filial sont-ils des institutions dont on a fini par oublier qu'elles le sont. Ils sont le produit de l'invention et de l'initiative des sociétés humaines, même si on en fait une sorte de réalité naturelle. Être père, être fille devient « naturel », et cette évidence finit par s'imposer comme une évidence indiscutable.

Inquiétante, l'adoption aura l'allure d'un habile tour de passe-passe par lequel les adoptants se donnent le beau rôle. Celui d'éducateur ou celui de sauveur. Manipulation, le geste adoptif est tenté d'affirmer que les défauts de l'enfant sont héréditaires, réhabilitant l'ancrage dans la nature pour le mettre en accusation, tandis que les qualités seraient héritées, prétexte à une exaltation de la transmission éducative. Ainsi les parents adoptifs se présenteraient-ils comme de nouveaux Pygmalion éducateurs, façonnant l'enfant modèle à leur image. Ils proclameraient : « Regardez comme ils nous ressemblent », oubliant d'y voir leurs propres défauts !

Inquiétante encore, l'adoption peut bien n'être que le masque aux apparences généreuses d'un opportunisme bon teint, voire d'un véritable cynisme. La générosité adoptive s'expliquerait alors par la rencontre, rien moins que désintéressée, de deux malheurs – celui d'une situation de détresse et celui d'un désarroi. À la noblesse de mobiles d'une pureté forçant le respect se substituerait un

réflexe bien ordinaire. L'attention désintéressée envers l'enfant ne serait qu'un égoïsme déguisé ! Plus troublante encore, la légitimité de l'adoption est équivoque. L'adoption pourrait n'être qu'une captation ou un détournement d'enfant profitant de situations désespérées pour exercer une générosité tombant, cyniquement, à point ! Si l'on n'y prend garde, l'adoption internationale peut n'être qu'une vaste entreprise profitant de la misère du monde. Le tour du monde de l'adoption sonne, d'ailleurs, terriblement comme le tour du monde des situations de précarité, de misère économique, sociale et politique les plus noires. Aussi le cynisme consisterait-il à ériger le fait en droit, convertissant l'impossibilité matérielle objective où se trouvent des parents à élever l'enfant en une incapacité juridique. Pire, l'adoption peut n'être qu'une facette opportuniste de la mondialisation, accentuant davantage la disparité des rapports Nord/Sud, l'exploitation du malheur du tiers-monde devenant le moyen du bonheur du monde occidental ! Certains imagineront peut-être une délocalisation des naissances. Les enfants seraient portés au sud et éduqués au nord ! On reléguerait ainsi la procréation au rang de tâche servile et subalterne.

À la fable candide qui se plaît à voir dans le geste adoptif une histoire qui finit bien, une rencontre heureuse entre deux malheurs, on doit donc objecter qu'elle conclut trop rapidement. Si la stérilité d'un couple peut paraître irrémédiable, on s'accommode trop vite avec l'idée que la misère l'est aussi. En effet, si l'enfant adopté peut être la « solution » aux ennuis du couple adoptant, il est légitime de se demander si le coût financier d'une telle entreprise

n'aurait pas suffi à la mère d'origine pour élever plus déceimment l'enfant! En poussant à l'extrême, l'adoption n'est-elle pas une prédation ?

Pour être violentes et troublantes, ces questions doivent être entendues. Le trouble qu'engendre l'adoption tient à ce qu'elle discute l'indiscuté. Elle remet en cause notre façon de penser et d'organiser les liens entre générations. L'adoption sème donc le doute et par là le désordre dans l'ordre social. Nos pratiques familiales assuraient la continuité du monde – « les chats ne font pas des chiens », dit-on. Or l'adoption invente une forme de continuité dans la discontinuité, construisant des ponts d'un monde à l'autre, d'une rive à l'autre, d'un sang à l'autre. Elle dérange nos arrangements, forçant à les penser.

Chacun pressent qu'il y va, dans l'expérience adoptive, d'une définition de notre condition de fils¹ ou de fille, de père ou de mère. Elle n'est pas uniquement une question de mode ou une anecdotique lubie passagère. Elle révèle la manière propre à un groupe humain de penser et de vivre, de donner ou de s'approprier, de lier ou de « gérer » le lien inter-humain. La pratique adoptive n'est pas récente. Elle est même aussi ancienne que la culture. Par contre, il faut constater que la façon d'orchestrer, de raconter et d'instituer le moment adoptif varie d'un contexte ou d'une culture à l'autre. La signification de l'adoption

1. Par la suite, l'expression « condition de fils » ne désignera pas la valorisation d'un sexe plutôt qu'un autre, mais la situation filiale, « être enfant de ».

3. Il n’y a pas d’enfants naturels!	81
L’attachement	92
Naissance et reconnaissance	106
Le piège des origines	109
Homoparentalité et adoption	120
Physiologie parentale	140
4. On ne choisit pas ses parents	143
Le geste adoptif : ce qui se voit à l’extérieur se fait à l’intérieur	147
Stérilité et souffrance	152
Fertilité et fécondité	161
Exercices de la patience	166
Don et abandon	173
Recueillir, accueillir	178
5. Des parents, pour quoi faire?	185
Famille subie, famille choisie	185
Histoires de famille, familles à histoires	188
Le cercle familial	195
Adoption et individualisme	203
Enfants du monde	210
Conclusion	215

COMPOSITION : PAO ÉDITIONS DU SEUIL
IMPRESSION : SOCIÉTÉ NOUVELLE FIRMIN DIDOT, AU MESNIL-SUR-L'ESTRÉE
DÉPÔT LÉGAL : MARS 2003, N° 57339 (00000)
IMPRIMÉ EN FRANCE